



Lamotte, le 23 septembre 2020

FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION
Le Président

N.REF : N°20-182 NB - SL
Dossier suivi par : Affaires Générales
☎ 02.54.94.61.86
Email : direction@ffe.com

Monsieur Michel CHAUVEAU
Président
Conseil de l'emploi et de la formation
IFCE - ENE
St Hilaire St Florent
BP 2027 Terrefort
49411 SAUMUR Cedex

Objet : Réponse à votre courrier du 10 septembre 2020

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier daté du 10 septembre dernier, relatif aux avis de principe collectés au sein du conseil de l'emploi et de la formation – CEF – en vue de la création d'un titre à finalité professionnelle de niveau 4 permettant l'encadrement de l'équitation western et de l'attelage, proposé par la FFE.

Le fait que cette démarche ait pu s'inscrire dans le cadre du CEF de l'IFCE a permis à la Fédération Française d'Équitation de collecter rapidement les avis des principaux acteurs de la filière. L'ensemble des éléments reçus constitueront un atout précieux dans le cadre de l'enregistrement au RNCP.

Par ailleurs, le caractère innovant de la méthode employée est un signe très encourageant et conforte le CEF dans sa fonction d'espace d'échange de la filière dans les champs de l'emploi et de la formation.

Enfin, Monsieur Olivier Simon, Adjoint à la Directrice Technique Nationale, m'a informé que cette démarche a pu être conduite dans des délais très contraints grâce à votre mobilisation ainsi qu'à celle des services de l'IFCE.

Je souhaite donc vous remercier chaleureusement pour l'ensemble de vos actions menées dans ce cadre et vous assurer à cette occasion de l'engagement de la FFE dans les travaux du CEF.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sincères salutations.

Serge LECOMTE

Copie : M. Jean-Roch Gaillet, Directeur général de l'IFCE